

Groupe E ne sera plus proactif dans l'éolien

Dans le dossier des éoliennes, Groupe E Greenwatt ne fera plus un pas sans une demande expresse des communes concernées. Après des années de stratégie proactive, il laisse désormais l'initiative de la **planification des parcs** aux conseils communaux, «en coordination avec les autorités cantonales».

XAVIER SCHALLER

ÉOLIENNES. Essayé pas pu. On peut adresser des reproches à Groupe E dans le dossier des éoliennes fribourgeoises, mais pas celui de ne pas s'être suffisamment investi. Mais c'est terminé, comme l'a expliqué, hier en conférence de presse, le directeur général Jacques Mauron. Désormais, Groupe E Greenwatt ne fera plus un pas vers la réalisation d'un parc éolien sans une demande expresse des communes.

Ces dernières n'adhèrent visiblement pas à la stratégie actuelle. Le 27 avril, Groupe E Greenwatt a invité les 15 exécutifs concernés à participer à des comités de pilotage. Hier, une semaine après le délai de réponse, deux ont dit non (Vuisternens-devant-Romont et Courtepin), cinq ont demandé un délai supplémentaire et huit n'ont pas répondu.

Dans le changement de cap de Groupe E, la mobilisation des opposants a aussi joué un rôle. «Nous avons clairement sous-estimé cela, note Jacques Mauron. Fribourg est le seul canton où l'on rencontre une opposition aussi émotionnelle pour tous les projets.»

Villorsonnens avait signé

Jacques Mauron est aussi revenu sur les lettres d'intention confidentielles signées en Glâne: «Nous allons proposer aux trois communes concernées – Le Flon, Vuisternens-devant-Romont et Villorsonnens – d'annuler ces conventions.»

Imagine-t-il vraiment que certaines communes vont tenter, d'elles-mêmes, de construire des éoliennes? «J'ai bon espoir, une fois que les choses se seront calmées et qu'on pourra avoir un débat de fond.» Il précise que Groupe E reste à disposition pour participer ou organiser des séances d'information, pour réaliser des études complémentaires, pour élaborer un dossier de mise à l'enquête, le cas échéant. «Le but n'est pas non plus de laisser les communes livrées à elles-mêmes. Mais il n'y aura plus aucune procédure ni aucune mesure sans demande express de leur part.»

Responsabilités politiques

«Il est temps de placer les autorités politiques – nationale, cantonale et communale – devant leurs responsabilités», argumente Jacques Mauron. C'est donc aux communes de prendre l'initiative. «En coordination avec les autorités cantonales et en application du Plan directeur cantonal.»

Cette responsabilité politique, c'est de réaliser la Stratégie énergétique 2050, plébiscitée par le peuple suisse. «La Suisse a de la chance: elle a les ressources nécessaires pour arriver à une décarbonisation en 2050, et même avant. Techniquement, c'est faisable. Cela dépend de nous.»

Et de la construction d'éoliennes, qu'il juge indispensables pour fournir suffisamment d'électricité en hiver, sans compter sur une augmentation des importations. «En Allemagne, par exemple, les lignes à haute tension sont déjà surchargées, et ils



Les éoliennes fribourgeoises ont pris du plomb dans l'aile, avec la décision de Groupe E Greenwatt de laisser l'initiative aux communes. PHOTO PRÉTEXTE (ENTLEBUCH): SUISSE ÉOLE



«Il n'y aura plus aucune procédure, aucune mesure sans demande expresse des communes.»

JACQUES MAURON

peinent à en construire de nouvelles à cause des oppositions. Ce n'est pas pour rien qu'ils construisent aussi des éoliennes au sud, pour limiter les transports. Imaginer qu'on peut multiplier nos importations en hiver par 5, 6 ou 7, pour profiter des éoliennes de la mer du Nord, est illusoire. Et si le vent ne s'arrête pas aux frontières, l'électricité oui, parfois. ■

Réviser le Plan directeur

Faïtière des opposants aux éoliennes, l'association Paysage Libre Fribourg (PLF) a salué la décision de Groupe E. «Il a entendu les critiques émises par notre association face à sa politique commerciale agressive et peu transparente envers les communes», indique le communiqué. L'association se dit convaincue que les communes renonceront au développement des éoliennes sur leur territoire.

Elle appelle néanmoins à une modification du Plan directeur cantonal, car elle remet en cause la manière dont les sept sites ont été retenus. «PLF attend que le Conseil d'Etat annonce rapidement une révision de la partie éolienne du Plan directeur, en tenant compte des impacts réels sur la population et sur l'attractivité des communes.» XS